CONTRIBUTION DES FAMILLES
LYCEE PROFESSIONNEL
Année scolaire 2023-2024 (de sept/23 à juil./24)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	93,00 €	159,00 €	178,00 €	198,00 €	421,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	99,00 €	165,00 €	184,00 €	204,00 €	427,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	105,00 €	171,00 €	190,00 €	210,00 €	433,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	112,00 €	178,00 €	197,00 €	217,00 €	440,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	117,00 €	183,00 €	202,00 €	222,00 €	445,00 €

***Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.**

PRIX DU REPAS (pour un externe):6,50 € - (Repas préparé par la famille) **P.A.I**:2 €

LOCATION CASIER : 3,00 € / mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
(Pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2e enfant
- 50 % pour le 3e enfant
- Gratuit à partir du 4e enfant

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l'APEL(1) , une par élève pour la DDEC(2), ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € par mois).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre **(Cotisation volontaire)**

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique **(Cotisation obligatoire)**